

n'oublie pas, je suppose, que je parle de Tovéta.

* * *

Quand un étranger passe, il reçoit une députation de la Chambre et du Sénat; aux deux il doit des cadeaux. Nous n'avons point échappé à ce vénérable usage et, comme d'ailleurs les droits d'entrée étaient demandés poliment, nous nous y sommes prêtés de bonne grâce.

Beaucoup de voyageurs africains se plaignent de cette institution qui fleurit, comme on sait, chez beaucoup de tribus de l'Intérieur, persuadées qu'elles ont droit de faire payer les chemins passant chez elles.

Peut-être ces explorateurs ont-ils raison, peut-être aussi n'apprécient-ils pas suffisamment le fonctionnement de l'Administration chez les peuples civilisés, puisqu'ils le condamnent chez les peuples sauvages.

— o —

LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Tous les anniversaires de mariage ne portent pas des qualificatifs aussi pompeux que ceux de "noces de diamant" ou "d'or", la première expression désignant soixante années de vie à deux et la dernière cinquante ans de vie conjugale.

En effet, le premier anniversaire porte le nom de "noces de coton", sans doute à cause d'une vieille coutume qui voulait qu'après une année de mariage on offrit à la jeune épouse des pièces de coton, pour en préparer des vêtements au nouveau-né. Le troisième anniversaire est désigné comme noces de cuir, parce que à ce moment l'enfant commence à porter des bottines.

Pourquoi désigne-t-on le cinquième an-

niversaire sous le nom de "noces de bois" et le dixième du qualificatif de "ferblanc" on n'en connaît pas la raison.

Après 12 ans de vie conjugale, on présente au couple des vêtements de soie, d'où le nom "noces de soie". Après 15 ans, on célèbre les "noces de cristal", à 20 ans, celles de "porcelaine", alors que l'époux présente à sa compagne un service en porcelaine.

Après 25 ans ont lieu les "noces d'argent", après 30 ans, celles de "perles" et au quarantième anniversaire, celles de "rubis".

— o —

MOUCHOIRS DE PAPIER

Voici qu'il est question de faire disparaître le mouchoir en toile pour être remplacé par un fait en papier.

Le docteur F. Robbins, de New-York, a démontré les inconvénients et surtout les dangers des mouchoirs en coton où l'on se mouche et crache et que l'on remet en poche ensuite. Il le considère comme un ramasse-tout de germes de maladies, rhume et paralysie infantile.

Le jour n'est pas loin, dit ce même docteur, où le mouchoir de toile va être remplacé par un mouchoir de papier, dans le genre des serviettes en papier japonais; on s'en servira comme mouchoir pour le brûler ensuite. Il sera moins coûteux et surtout plus hygiénique.

La coutume de se passer, dans la famille, le mouchoir, l'un à l'autre, est plutôt nuisible.

Elle peut aussi transmettre les germes d'un rhume, maladie de gorge ou de la bouche d'un enfant malade à un enfant sain.

— o —